

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE :

Participation des Pays de la Loire à la souveraineté alimentaire régionale et nationale



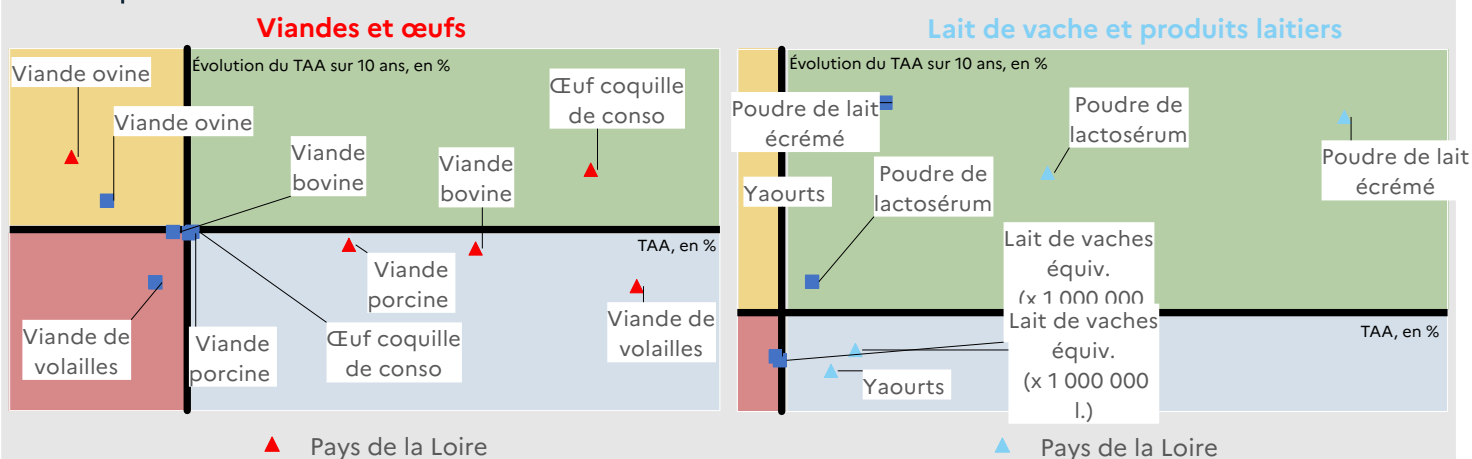
Participation des Pays de la Loire à la souveraineté alimentaire régionale et nationale

Votée le 25 mars 2025, la loi d'orientation agricole (LOA) définit la souveraineté alimentaire de la façon suivante : « La souveraineté alimentaire s'entend comme le maintien et le développement des capacités de la Nation à produire, à transformer et à distribuer les produits agricoles et alimentaires nécessaires à l'accès de l'ensemble de la population à une alimentation saine, et le soutien des capacités exportatrices contribuant à la sécurité

alimentaire mondiale ».

Les crises sanitaires, le conflit russo-ukrainien, le contexte géopolitique instable au Moyen Orient, des échanges internationaux perturbés depuis le changement de stratégie mise en place par les Etats-Unis... sont autant de facteurs qui font de ce sujet, une thématique hautement stratégique pour la Nation.

Synthèse de la souveraineté alimentaire ligérienne : une situation contrastée selon les filières et les productions – Productions animales



Légende et grille de lecture :

En abscisse : taux d'auto-approvisionnement (TAA) pour la période 2021-2023, en pourcentage.

En ordonnée : évolution du TAA sur 10 ans (2011-2013 / 2021-2023), en pourcentage.

Le TAA se définit comme étant le rapport entre la production sur la consommation, et ce, à l'échelle du territoire retenu.

Zone Jaune : Cette zone correspond à un TAA inférieur à 1 pour le produit, et à une évolution positive de ce taux en 10 ans : il n'y a pas de souveraineté pour ce produit mais la situation s'améliore

Zone Rouge : Cette zone correspond à un TAA inférieur à 1 pour le produit, et à une évolution négative de ce taux en 10 ans : la situation est critique, il n'y a pas de souveraineté pour ce produit et la situation se détériore

Zone Verte : Cette zone correspond à un TAA supérieur à 1 pour le produit, et à une évolution positive de ce taux en 10 ans : la situation est donc optimale, il y a souveraineté pour ce produit et elle s'accroît

Zone Bleue : Cette zone correspond à un TAA supérieur à 1 pour le produit, et à une évolution négative de ce taux en 10 ans : la situation est donc à surveiller, une perte de souveraineté est possible

Exemple : pour le graphique « Viandes et œufs », le triangle rouge (production ligérienne) « Œuf coquille de conso » est situé dans la zone verte, ce qui signifie que la région Pays de la Loire a un TAA > 1 pour cette production (elle est donc autosuffisante en œuf coquille de conso) et la situation s'est renforcée entre les deux périodes étudiées.

Sources :

- données Douanes : flux import et export
- données SSP/FAM (production et consommation) : bilans d'approvisionnement
- recensements de la population (INSEE)
- sources complémentaires pour certaines filières spécifiques FranceAgriMer

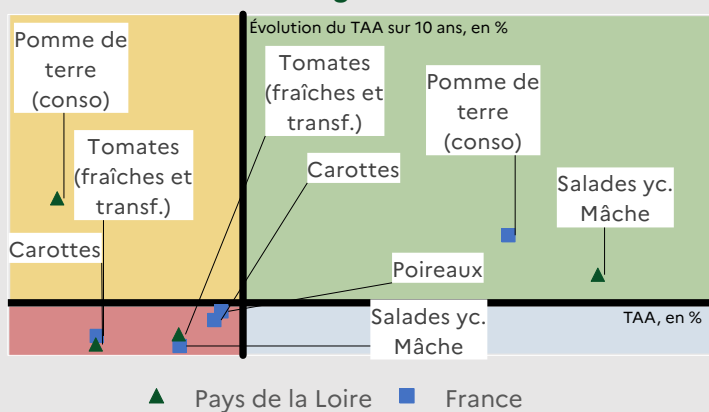
Dès 2023, des travaux menés par FranceAgriMer ont permis de réaliser un premier état des lieux de la souveraineté alimentaire française pour les principales filières agricoles. Dans la continuité, la DRAAF des Pays de la Loire a décliné cette étude au niveau régional. Sept grands secteurs agricoles français sont

analysés dans cette étude : Viandes rouges, Viandes blanches et œufs, Lait de vache et produits laitiers, Légumes frais, Fruits, Vins et Grandes Cultures.

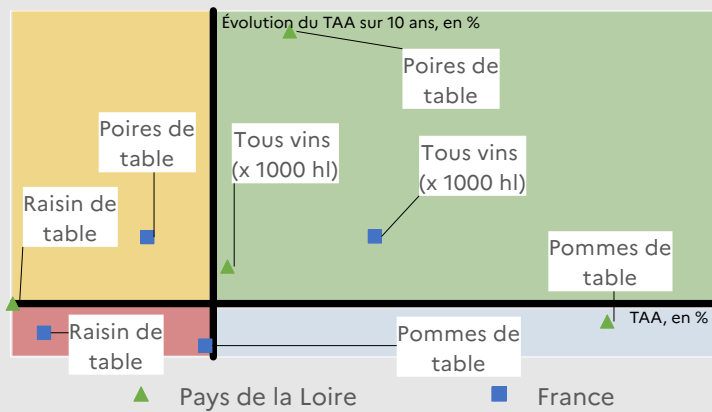
La liste des secteurs analysés est toutefois limitée par la disponibilité des données accessibles, à l'échelle régionale en particulier.

Synthèse de la souveraineté alimentaire ligérienne : une situation contrastée selon les filières et les productions – Productions végétales

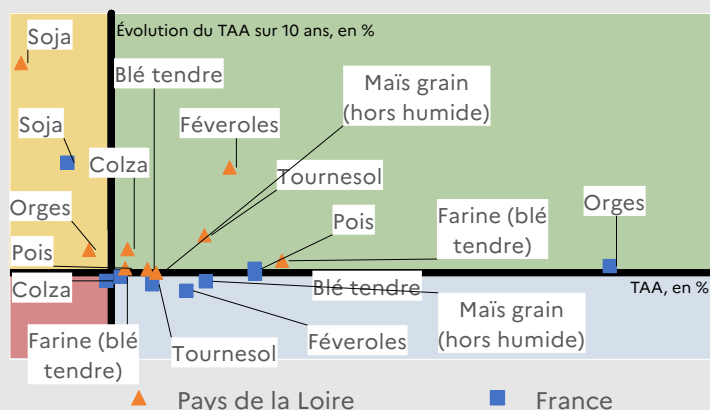
Légumes frais



Fruits et vins



Grandes cultures



Exemple : pour le graphique « Légumes », le carré bleu (production nationale) « Tomates (fraîches et transf.) » est situé dans la zone rouge, ce qui signifie que la France a un TAA < 1 pour cette production (elle n'est donc pas autosuffisante en tomates (fraîches et transf.) ce qui induit des importations) et la situation s'est détériorée entre les deux périodes étudiées.

Dans le cadre de cette analyse, des indicateurs ont été identifiés afin de retracer l'évolution des principales productions des Pays de la Loire et de la France.

Le principal indicateur utilisé dans cette étude (TAA) permet d'apprécier le niveau apparent d'auto-alimentation du territoire étudié et son évolution. Il est calculé de la façon suivante :

- le taux d'auto-alimentation (TAA) :

$$[TAA = \frac{\text{Production zone}}{\text{Consommation zone}}]$$

Zone = Pays de la Loire ou France entière.

Un TAA > 1 indique que la production est structurellement supérieure à la consommation intérieure. Cette situation offre donc des capacités d'exportations, contribuant au solde positif de la balance commerciale agroalimentaire nationale. Inversement, des productions sont en situation de déficit structurel plus ou moins sévère (TAA < 1), avec

des perspectives d'évolutions variables, parfois limitées.

Deux autres indicateurs ont également été utilisés dans les fiches filières. Ils sont présentés en préambule, page 6.

Ces ratios sont calculés à partir des moyennes triennales de deux périodes distinctes : 2011-2013 et 2021-2023. Ce choix permet d'apprécier, au cours de la dernière décennie, l'évolution de la situation régionale d'une part et de caractériser la contribution des Pays de la Loire à la souveraineté nationale d'autre part.

La consommation régionale est calculée à partir de la consommation moyenne nationale par habitant multipliée par le nombre d'habitants de la région Pays de la Loire. Cette méthode, imparfaite, permet toutefois de compenser l'absence ou le caractère incomplet des données disponibles à l'échelle régionale. Difficile à caractériser de façon satisfaisante à une échelle géographique fine, l'impact des imports et des exports n'est pas pris en compte dans l'approche régionale.

La notion de poids théorique régional

La région des Pays de la Loire (PdL) représente près de 8 % de la SAU française, un peu plus de 6 % des exploitations françaises métropolitaines et près de 6 % de la population nationale. Ces éléments définissent la contribution théorique régionale, notamment une capacité de production potentielle liée entre autres aux surfaces agricoles disponibles et cheptels présents.

Des cheptels et des surfaces en évolution

Au cours de la décennie étudiée, l'assolement régional et les cheptels ont évolué (source SAA-MAASA/SSP).

En 2021-2023, l'assolement des Pays de la Loire demeure majoritairement fourrager (55 % de la SAU) mais se caractérise aussi par une place conséquente et croissante octroyée aux céréales (33 %), oléo-protéagineux (8 %), légumes frais (0,6 %) ...

Au cours de la période, les surfaces fourragères (SFP) valorisées par les agriculteurs régressent de près de 80 000 ha en dix ans (dont - 56 000 ha de

prairies et - 24 000 ha de fourrages annuels).

Dans le même laps de temps, les surfaces en COP (céréales, oléagineux et protéagineux) se consolident d'environ 58 500 ha (+ 35 400 ha d'oléagineux, + 13 000 ha de céréales et + 10 100 ha de protéagineux).

Cette période se caractérise également par une diminution d'environ 21 200 ha de la surface agricole régionale utilisée par les agriculteurs (SAU).

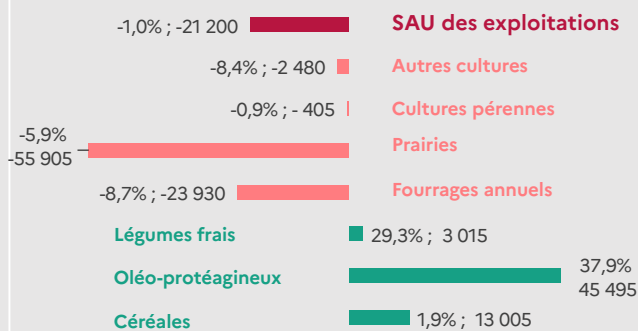
Dans le domaine animal, à l'exception de l'espèce caprine, les effectifs des principaux cheptels herbivores (bovins, ovins, équins) sont orientés à la baisse au cours de la période étudiée.

Pour les granivores, les dynamiques sont variables. Les gallus (poules, poulettes, poulets de chair) enregistrent une augmentation de leurs effectifs régionaux, en réponse notamment à une consommation dynamique en œufs et en viande de poulet. En revanche, les cheptels porcins et cunicoles ainsi que les effectifs de certaines volailles autres que les gallus (canards, dindes, pintades, oies, cailles) se réduisent.

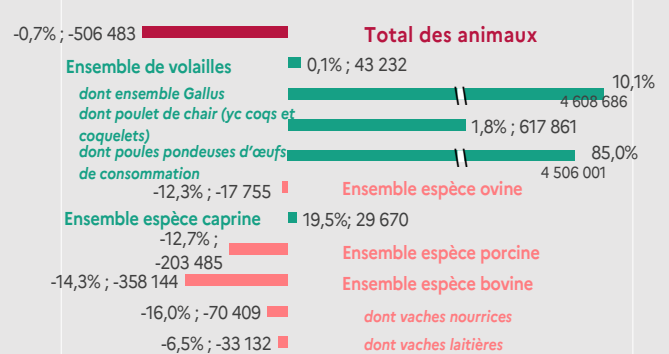
Une analyse des principaux résultats par filière est exposée dans la suite de cette étude.

Comparaison de l'évolution de la ferme ligérienne et de la ferme France sur la période 2011-13 vs. 2021-23

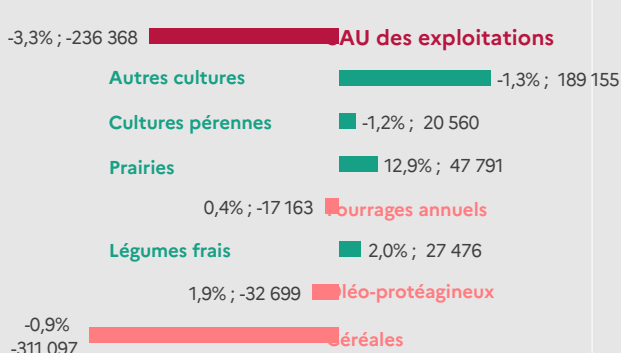
Évolution de l'assolement des Pays de la Loire (ha) moy. 2021-2023 / moy. 2011-2013 (source SAA)



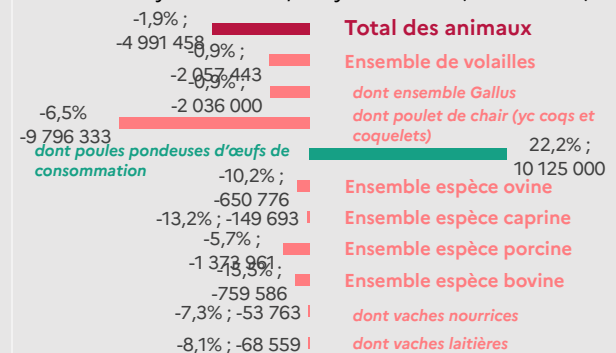
Évolution du cheptel des Pays de la Loire (en nombre de têtes) moy. 2021-2023 / moy. 2011-2013 (source SAA)



Évolution de l'assolement national (ha) moy. 2021-2023 / moy. 2011-2013 (source SAA)



Évolution du cheptel national (en nombre de têtes) moy. 2021-2023 / moy. 2011-2013 (source SAA)



Note de lecture : L'histogramme est basé sur la valeur absolue (surface en ha ou cheptel en nombre de tête). La valeur indiquée en pourcentage correspond, pour chaque rubrique, à l'évolution de cette dernière sur 10 ans. Ainsi, pour le graphique « Évolution du cheptel des Pays de la Loire », pour la catégorie « dont ensemble Gallus », la valeur de 10,1% représente l'évolution de cette catégorie en 10 ans et n'a pas de lien avec les -0,7% de la catégorie « Total des animaux ».

Pays de la Loire : une région assez fortement contributrice à la souveraineté alimentaire nationale grâce à l'importance des volumes et à la diversité de son agriculture et de ses industries agroalimentaires, avec toutefois des contrastes entre filières

Les principales conclusions dégagées par l'étude indiquent que la région Pays de la Loire participe activement à la souveraineté alimentaire nationale, souvent au-delà de son poids théorique, grâce à l'importance et à la diversité de son agriculture et de ses outils de collecte-transformation. La pluralité des productions de son territoire en fait une région importante d'un point de vue agricole mais aussi agro-alimentaire à l'échelle nationale.

Pour autant, des fragilités et des défis, souvent partagés avec l'échelon national, apparaissent et doivent nécessairement être pris en compte lors de notre réflexion sur le thème de la souveraineté alimentaire.

En effet :

- les TAA observés sont contrastés selon les filières, les produits, les modes de production... avec également des dynamiques variables d'évolution.
- notre agriculture s'avère dépendante des importations (engrais, tourteaux de soja, énergie, équipements agricoles, poulet, viande ovine...) et des exportations (vins, spiritueux, produits laitiers, bovins maigres...)
- plusieurs autres défis sont à relever,

notamment : l'adaptation aux conséquences du changement climatique, le partage de la ressource en eau entre les différents acteurs sur le terrain, le défi de la transition agroécologique, l'enjeu du renouvellement des générations, la décapitalisation actuellement observée sur certains cheptels (bovins, etc.), un équilibre à trouver entre les différents usages des denrées agricoles (alimentation, biomasse, utilisations énergétiques...), l'adaptation au caractère instable de notre environnement géopolitique ou encore l'évolution de la réglementation PAC pour la période 2028-2034, ...

Pour résumer, la région Pays de la Loire participe de manière active, souvent au-delà de son poids théorique, à la souveraineté nationale. Cependant ce constat masque des disparités entre les filières et au sein de chaque famille de productions. En une décennie, des crises sanitaires, une évolution des habitudes alimentaires, des enjeux et défis environnementaux ainsi que de nombreux éléments conjoncturels ont assez profondément modifié et bouleversé les dynamiques de production et de consommation.



Les fiches filières :

Préambule	Page 6
Viandes rouges	Page 7
Viandes blanches et œufs	Page 8
Lait de vache et produits laitiers	Page 9
Légumes frais	Page 10
Fruits	Page 11
Vins	Page 12
Grandes cultures	Page 13

Les annexes :

Les données	Page 15
-------------------	---------

Les fiches filières



Préambule

Deux indicateurs complémentaires sont également calculés pour une meilleure appréciation de la participation de la région à la souveraineté alimentaire nationale

En complément au TAA précédemment défini, deux indicateurs supplémentaires sont utilisés dans les fiches filières pour approfondir la réflexion :

- la contribution à la production nationale :

$$\left[\frac{\text{Production Pays de la Loire}}{\text{Production nationale}} \right]$$

- la contribution de la production régionale à la consommation nationale :

$$\left[\frac{\text{Production Pays de la Loire}}{\text{Consommation nationale}} \right]$$

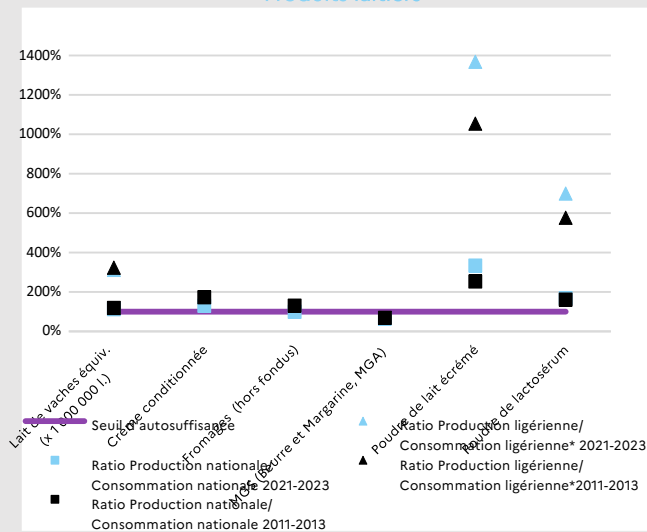
Ces deux ratios permettent de mesurer la

participation de la région Pays de la Loire à la production nationale et de caractériser son niveau de contribution à l'autonomie alimentaire française :

- cette contribution à la production nationale est à confronter au poids théorique régional. Si pour une production donnée, ce taux est supérieur au poids théorique, cela indique que la région figure parmi les principales zones contributrices de la ferme France.
- La contribution de la production régionale à la consommation nationale représente la part de la consommation nationale couverte par la production ligérienne.

Note de lecture

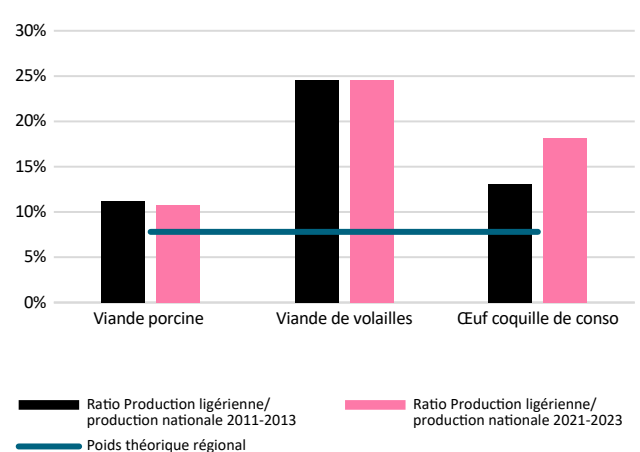
Auto-approvisionnement ligérien et français
– Produits laitiers



Graphique de gauche : Le seuil d'auto-suffisance (auto-approvisionnement) représente un TAA de 1, c'est-à-dire que la production couvre théoriquement 100 % de la consommation. Si le ratio est supérieur (ex : la poudre de lait écrémé), cela signifie que l'on produit plus que l'on consomme (on est autosuffisant). Pour une production donnée, si le symbole plein (période 2021-2023) est au dessus du même symbole creux (période 2011-2013), cela signifie que le TAA a évolué de façon positive entre les deux périodes étudiées (ex : poudre de lactosérum, Pays de la Loire) et inversement (ex : Fromage, production nationale).

Graphique de droite : Le poids théorique régional (basé notamment sur les critères SAU et nombre d'exploitations) représente une capacité de production potentielle liée entre autre aux surfaces agricoles disponibles et cheptels présents. Si l'histogramme dépasse ce seuil, cela signifie que la région contribue à cette production au-delà de son poids théorique (spécialisation) et inversement. Pour un produit, si l'histogramme rose est supérieur à l'histogramme noir, cela signifie que le poids des Pays de la Loire dans la production nationale a augmenté pour le dit produit entre les deux périodes étudiées (ex : Œuf coquille de consommation).

Évolution de la contribution de la production ligérienne aux productions nationales – viandes blanches et œufs



Zoom sur

Les encarts « zoom sur » décrivent rapidement la situation d'autres productions régionales pour lesquelles les données, de consommation notamment, sont absentes ou partiellement connues.

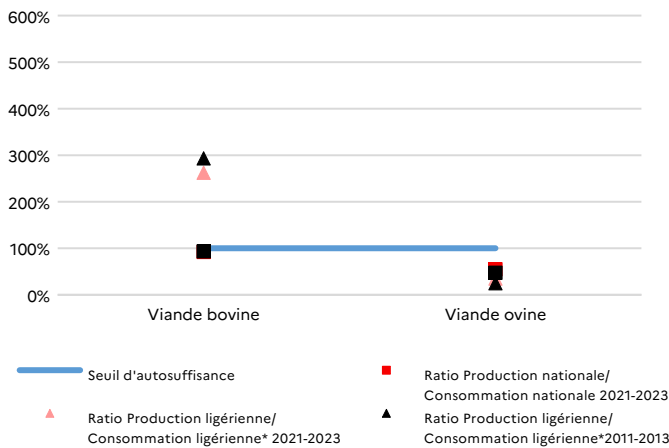


Viandes rouges

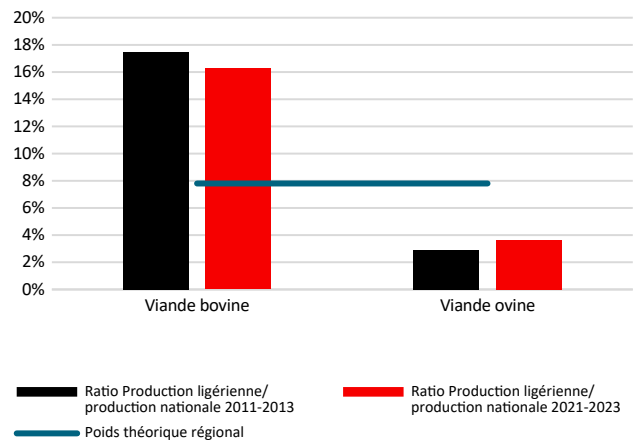
Forte contribution de la région à la souveraineté nationale pour la viande bovine

Une viande ovine assez peu consommée et une production en retrait

Auto-approvisionnement ligérien et français – viandes rouges



Évolution de la contribution de la production ligérienne aux productions nationales – viandes rouges



De par la diversité et l'importance de ses cheptels et de ses outils de collecte-transformation (IAA), la région des Pays de la Loire affiche, pour les principales filières animales, à l'exception de la viande ovine, un niveau élevé d'auto-approvisionnement (TAA) et une assez forte contribution nationale. C'est notamment le cas pour la filière bovine.

Pour diverses raisons, plusieurs filières animales herbivores se révèlent en tension ou présentent des fragilités, d'autant plus si l'on compare la période récente (2021-2023) à la situation de la décennie précédente (période 2011-2013). Les volumes de production et les bilans d'auto-approvisionnement se dégradent. Les bilans sont toutefois contrastés entre espèces et/ou produits (ex. viande bovine / bovins exportés en vif).

La filière bovine, très présente dans les Pays de la Loire, est confrontée à une baisse de ses cheptels (laitier et allaitant), de la production de viande qui en résulte et de la consommation (20,8 kg en moyenne de viande bovine/habitant/an en 2024). Des difficultés sanitaires (MHE, FCO, DNC) viennent, au cours de la période récente, amplifier les baisses de production, impactant le fonctionnement des outils de transformation (abattoirs, ateliers de découpe) ainsi que les possibilités et la fluidité des échanges. Les prix entrée abattoir et ceux proposés aux consommateurs sont orientés à la hausse en raison d'une offre nationale et européenne insuffisante au vu de la demande (en viande bovine et en animaux vifs).

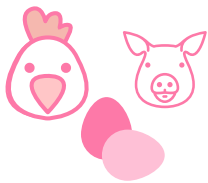
dans les Pays de la Loire dont 85 à 90 000 brebis-mères, très majoritairement destinées à produire de la viande dans la région) est également concernée, depuis plus longtemps, par une érosion de la production et de la demande intérieure. Des importations, majoritairement britanniques, viennent compléter les productions nationale et régionale nettement déficitaires. La consommation de viande ovine représente en moyenne 2,1 kg par habitant et par an.

Zoom sur ... la viande caprine

La filière viande caprine est nettement moins développée que la filière lait. La viande caprine est confrontée au manque de structures dédiées, entraînant des coûts logistiques élevés (transports des chevreaux, cabris et autres chèvres de réforme) vers d'autres régions comme la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie ou d'autres pays dont le Portugal.

Les chevreaux sont peu abattus dans la région. La consommation annuelle de viande caprine est d'environ 5 000 à 5 500 tonnes pour l'ensemble du territoire national soit moins de 0,1 kg par habitant par an. Deux pics de saisonnalité sont à noter : Pâques et les fêtes de fin d'année. (source FranceAgriMer, IDELE, SSP)

La filière ovine (environ 130 à 135 000 ovins



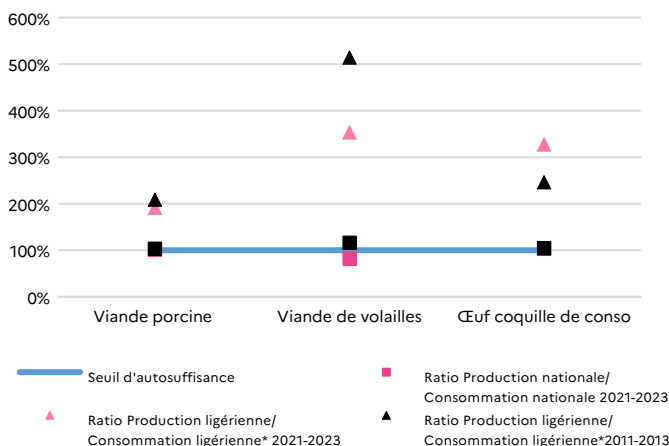
Viandes blanches et œufs

Fort contribution de la région à la souveraineté nationale

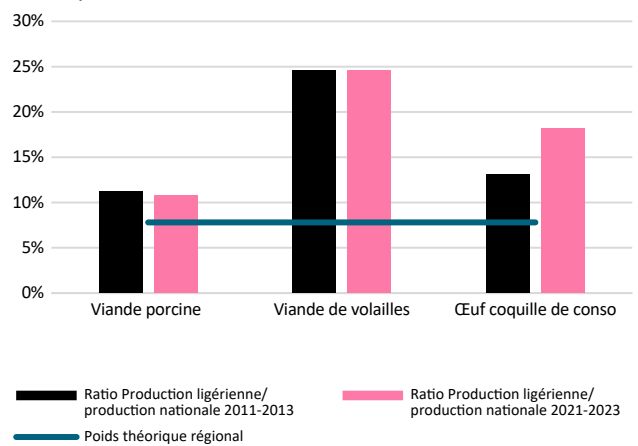
Des taux d'auto-provisionnement en baisse pour les viandes

Des dynamiques de consommation variables selon les denrées

Auto-provisionnement ligérien et français
– viandes blanches et œufs



Évolution de la contribution de la production ligérienne aux productions nationales – viandes blanches et œufs



Aux côtés des espèces herbivores, les volailles et dans une moindre mesure les porcins sont également, au moins localement, bien présents sur le territoire ligérien. A l'instar de l'espèce bovine, la région Pays de la Loire se révèle également comme l'une des principales régions françaises de production pour ces espèces granivores, après la Bretagne.

Les taux d'auto-provisionnement (TAA) régionaux sont souvent élevés à très élevés bien que généralement orientés à la baisse. L'analyse doit toutefois être conduite espèce par espèce puisque des spécificités et des tendances d'évolution différentes existent, au sein des espèces avicoles tout particulièrement.

En effet, la filière avicole est plurielle, dans la région en particulier. Elle doit actuellement répondre à une demande croissante en viande de poulet alors que le contexte est moins porteur pour d'autres espèces (pintade, dinde...). Toutes volailles confondues, la consommation moyenne annuelle par habitant progresse (voir annexes) et se situe à 29,0 kg de volailles par habitant en 2023, dont 23,3 kg de poulet. Ces filières ont été fortement perturbées par plusieurs épisodes sévères de grippe aviaire (IAHP) suivis d'une nécessaire période de reconstruction des capacités de production. Le solde de la balance du commerce extérieur se dégrade. La filière œufs de consommation bénéficie, elle, d'une demande intérieure dynamique, d'un point de vue quantitatif et qualitatif, mais le solde national de la balance commerciale est déficitaire en 2025 pour l'ensemble « œufs coquille + ovoproduits », en valeur et en volume.

La filière porcine reste très vigilante face aux

possibles conséquences d'épisodes sanitaires défavorables (PPA...) et aux possibilités d'exportations (vers le marché chinois notamment). Le solde de la balance commerciale française, globalement positif, tend à se dégrader pour les viandes (fraîches réfrigérées ou congelées) et pour la charcuterie/salaisons. Tendanciellement, la consommation de viande porcine est orientée à la baisse (30,6 kg / habitant / an en 2024 vs 33,1 kg en 2010). Le taux d'auto-provisionnement national passe sous la barre des 100 % lors du 1er semestre 2025. Sur les 12 derniers mois glissants, le cheptel se consolide toutefois (+ 0,6 %) contribuant à une faible progression de la production (+ 1%).

Zoom sur ... l'IAHP

Dès janvier 2022, la région est touchée par les premiers foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). Le virus se propage rapidement, avec pour épïcêtre de la maladie le secteur de très forte densité d'élevages avicoles des Mauges, situé à l'est de la Vendée. Sur la période du premier semestre, 864 foyers sont détectés (département 79 compris), dont des élevages de reproducteurs, affectant durablement toute la ligne de mise en place des volailles dans les élevages. L'impact sur la filière régionale mais aussi nationale est considérable. Les aides de l'Etat et des collectivités locales permettent de soutenir la filière. Plusieurs mois seront nécessaires pour retrouver un niveau d'activité stabilisé (pour certains élevages, pas avant mars 2023). La filière canard à rôtir est particulièrement touchée et de manière durable. Cet événement décidera la France à réfléchir à une nouvelle stratégie de défense sanitaire basée sur la biosécurité alliée à la vaccination. Cette dernière se mettra en place à l'automne 2023.

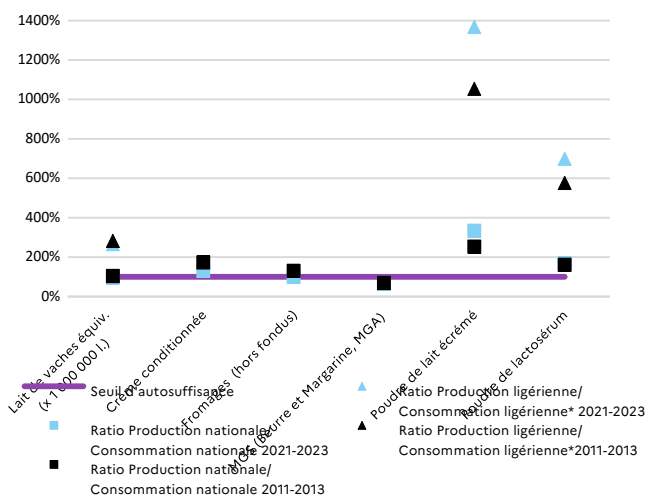


Lait de vache et produits laitiers

La région Pays de la Loire est l'une des principales régions de production et de transformation

La concurrence internationale est rude

Auto-apvisionnement ligérien et français – Produits laitiers



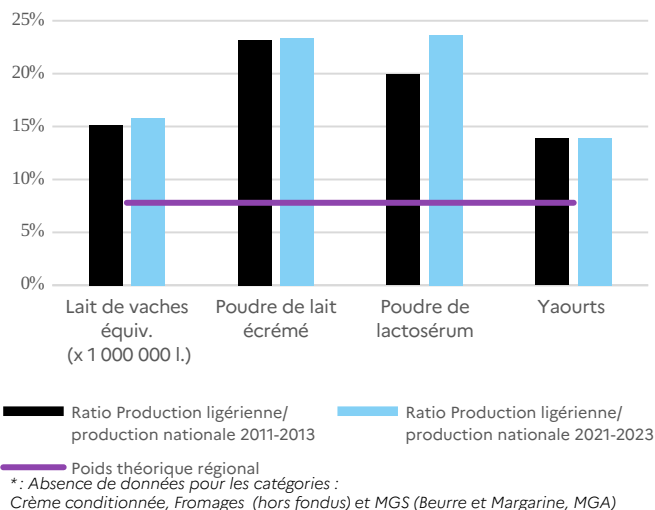
Pour la filière lait de vache, la région des Pays de la Loire affiche globalement des niveaux élevés d'auto-apvisionnement (TAA) de même qu'une contribution nationale conséquente grâce à la dimension de son troupeau laitier (troisième région à l'échelle nationale, après la Bretagne et la Normandie, avec 453 000 vaches laitières mi-2025).

Avec la présence de nombreux leaders hexagonaux sur son territoire, les Pays de la Loire disposent également d'outils de collecte et de transformation nombreux et conséquents.

A l'échelle mondiale, un rebond de la production de lait de vache est constaté en 2025 dans la plupart des grands bassins de production. En France et dans la région Pays de la Loire, la production finale de lait est légèrement baissière au cours des toutes dernières années (source SAA).

Les graphes précédents posent la question de la nature des produits transformés à mettre sur le marché pour répondre à la demande de la population nationale d'une part et aux marchés extérieurs d'autre part, en particulier dans une logique de recherche d'une souveraineté alimentaire équilibrée (fromages, poudres, matières grasses, crèmes, desserts lactés...). En effet, la filière produits laitiers a visiblement favorisé les produits à forte teneur protéique (poudres, fromages). La balance commerciale nationale de la filière lait de vaches est positive mais elle tend à se réduire. La concurrence internationale est rude.

Évolution de la contribution de la production ligérienne aux productions nationales – produits laitiers*



Plusieurs défis sont à relever :

- le maintien d'une rentabilité à la fois chez les producteurs et les transformateurs,
- le renouvellement des générations avec des exploitations dont les dimensions technique et économique s'accroissent,
- l'équilibre et la rémunération des différents modes de production de lait (bio/non bio, autres cahiers des charges),
- l'ajustement des fabrications de produits laitiers à l'évolution de la demande du consommateur et des marchés internationaux,
- la qualité des relations commerciales entre la production, la transformation et la distribution,
- la prise en compte et l'atténuation des conséquences du changement climatique,
- la mise en œuvre de la transition écologique (mieux produire, mieux consommer, mieux protéger les écosystèmes...).

Zoom sur ... le lait de chèvre

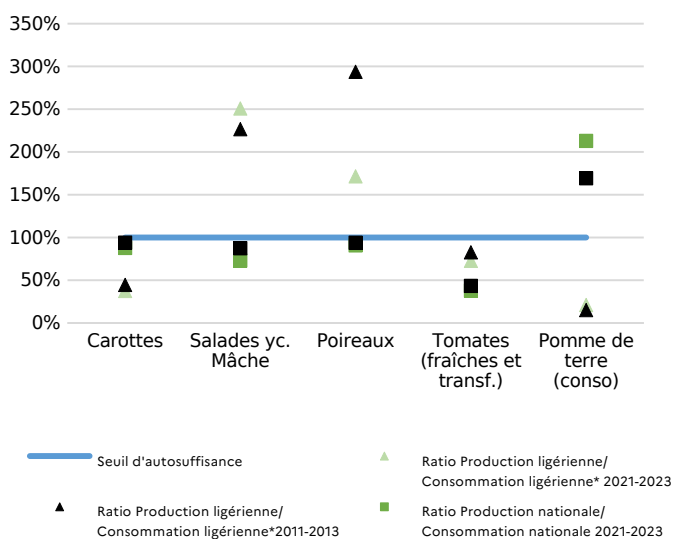
La région Pays de la Loire est la seconde région française de production de lait de chèvre. Elle représente près de 17,5 % de la production nationale au cours de la période 2021-2023. Elle bénéficie d'un tissu d'élevages assez dense (dpt 85 et 49 notamment), d'acteurs locaux solidement implantés et de conditions climatiques plutôt favorables (prairies, accès à l'eau). La filière fait face à de nouveaux défis : coûts de production (alimentation, énergie), renouvellement des générations.



Légumes frais

Une souveraineté alimentaire souvent fragile, parfois insuffisante.
Des taux d'auto-provisionnement très différents d'une denrée à une autre

Auto-provisionnement ligérien et français
– Légumes



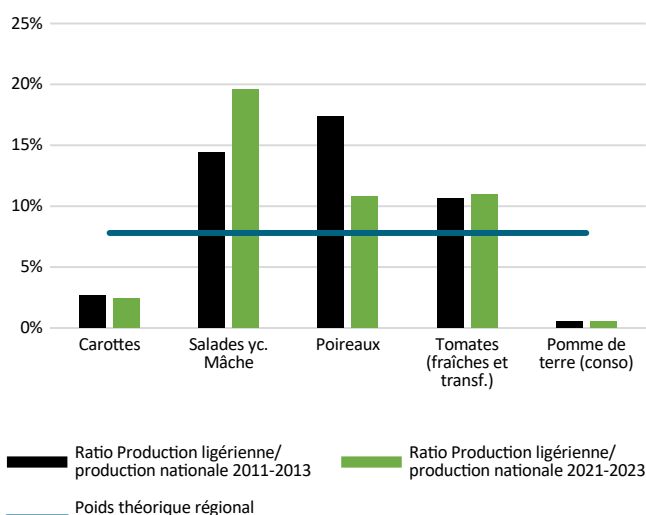
Avec environ 15 000 ha de surfaces légumières (légumes frais + pommes de terre), les Pays de la Loire apparaissent comme une région importante à l'échelle nationale, tout du moins pour certaines denrées au sein de ces filières.

A l'instar de la production avicole, la production légumière des Pays de la Loire est plurielle. Aux surfaces maraîchères sous abri ou de plein air (env. 6 500-6 600 ha), s'ajoutent des cultures légumières de plein champ, en rotation avec des grandes cultures pour l'essentiel, destinées au marché du frais ou à la transformation. Par ailleurs, les modes de production, les dimensions techniques et économiques des exploitations légumières et les modes de commercialisation sont très divers.

Les graphes précédents montrent une forte variabilité des TAA entre légumes frais et des dynamiques de production et de consommation variables. Pour certaines denrées, ces chiffres sont à nuancer dans la mesure où la production des particuliers (potagers familiaux), très mal appréhendée mais non négligeable, n'est pas prise en compte. Des fragilités et même des faiblesses dans le domaine de la souveraineté alimentaire apparaissent donc pour certaines filières légumières.

La souveraineté alimentaire nationale n'est, par exemple, pas atteinte pour la tomate

Évolution de la contribution de la production ligérienne aux productions nationales – Légumes

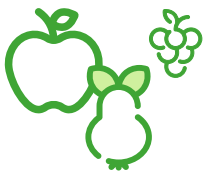


(transformée notamment), les carottes, les salades, le poireau...

La souveraineté régionale, satisfaisante à très satisfaisante pour les salades dont la mâche, les poireaux, le concombre... n'est pas atteinte pour la tomate, les carottes, les melons... et encore moins pour les pommes de terre. De plus, une tendance baissière est souvent constatée entre les deux périodes analysées.

+ Zoom sur ... la mâche

Véritable leader sur la production de mâche, les Pays de la Loire (80 % des quantités nationales produites) s'imposent avec 30 000 à 36 000 tonnes par an devant la Bretagne (moins de 6 %). En ce qui concerne le conditionnement, 90 % en barquette pour les GMS et 10 % en vrac pour la RHF (source : Interfel) ; 20 à 25 % de la production régionale sont exportées vers l'UE principalement. La culture de la mâche fait partie d'un savoir-faire historique dans la région, remontant aux années 1960. Cependant, un phénomène de baisse de la consommation est visible, la jeune génération (18-34 ans) opte pour des salades en sachets, directement prêtes à l'emploi et délaisse la mâche, jugée « trop chère ». (source : Kantar, « Etude comportements alimentaires des Français »).

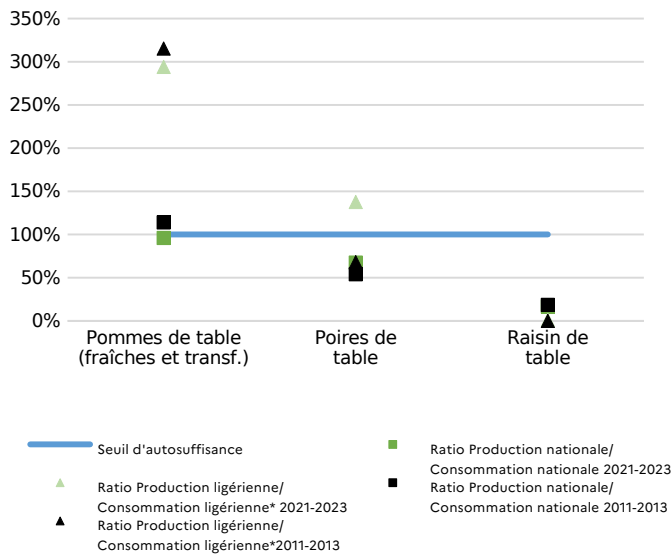


Fruits

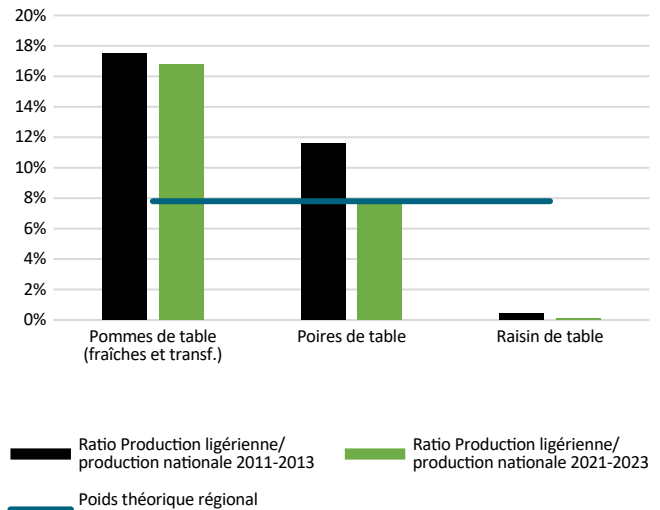
Une souveraineté alimentaire souvent fragile, parfois insuffisante notamment pour certains produits transformés

Des taux d'auto-provisionnement très différents d'une denrée à une autre

Auto-provisionnement ligérien et français



Évolution de la contribution de la production ligérienne aux productions nationales – Fruits et légumes, vins



Avec environ 9 000 ha de cultures fruitières, les Pays de la Loire apparaissent comme une région importante à l'échelle nationale, tout du moins pour certaines denrées au sein de ces filières (pomme de table, poires, certains petits fruits rouges, pomme à cidre,...)

Les graphes précédents montrent une forte variabilité des TAA entre produits et des dynamiques différentes de production mais aussi de consommation. Pour certaines denrées, ces chiffres sont à nuancer dans la mesure où la production des particuliers (vergers familiaux), très mal appréhendée mais non négligeable, n'est pas prise en compte. Certaines fragilités, voire des faiblesses dans le domaine de la souveraineté alimentaire apparaissent donc pour d'assez nombreuses filières fruitières.

La souveraineté alimentaire nationale n'est, par exemple, pas atteinte ou fragile pour les pêches, les poires de table, le raisin de table, la

noisette, les fruits tropicaux, les agrumes...

La souveraineté régionale, très satisfaisante pour les pommes de table, est plus fragile pour les poires, certains fruits à coques et très faible pour le raisin de table. De plus, une tendance baissière est souvent constatée entre les deux périodes analysées.

Ainsi, plus que pour d'autres secteurs agricoles et agro-alimentaires, l'analyse de la filière fruitière nécessite une analyse détaillée, fruit par fruit, des aspects production, consommation et des échanges avec l'union européenne ou les pays tiers.

Parmi les facteurs d'adaptation au changement climatique en cours, des modifications de pratiques culturales et des déplacements de bassins de production seront nécessaires.



Zoom sur ... les PPAM

Les plantes à propriétés aromatiques, médicinales ou parfumées représentent près de 1 900 ha sur l'ensemble de la région et concernaient environ 375 exploitations en 2020. Les principales productions sont la menthe, l'estragon et la camomille. 60% de la production est commercialisée en GMS. La région est marquée par un dynamisme bio (26 % des surfaces en 2020 contre 18 % en moyenne nationale). La filière doit faire face aux aléas climatiques (sensibilité à la sécheresse et aux gels) et à la concurrence étrangère (Chine et Inde pour la menthe) mais peut compter sur l'augmentation de la demande en tisanes bio et en utilisations cosmétiques.

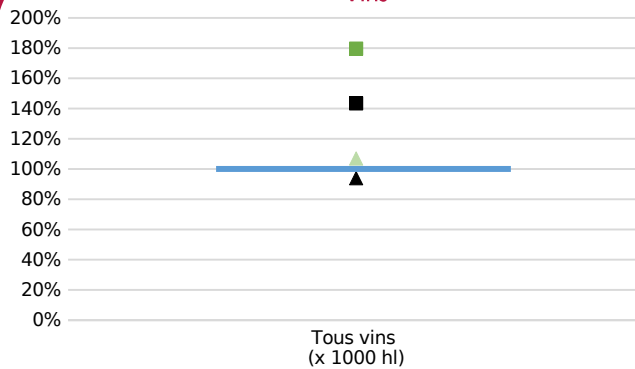
(sources : Chambre d'Agriculture, FranceAgriMer, Interfel)



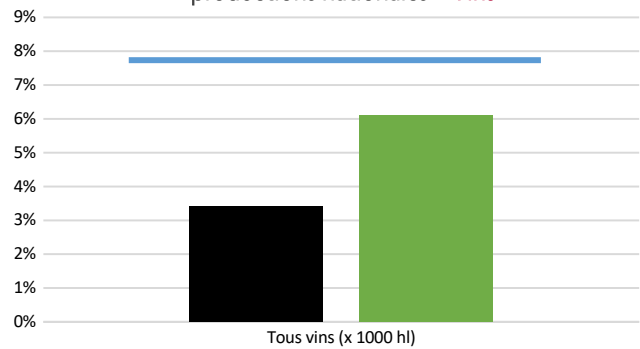
Vins

Une souveraineté alimentaire nationale et régionale, marquée par une déconsommation

Auto-provisionnement ligérien et français – Vins



Évolution de la contribution de la production ligérienne aux productions nationales – Vins



Avec près de 31 000 ha de vignes (4 % des surfaces nationales) et une production annuelle comprise entre 1,2 et 1,9 million d'hectolitres (soit entre 3,5 et 4 % de la production nationale), le vignoble ligérien se caractérise par sa forte dominance des vins blancs et rosés (80%).

Pour le bassin viticole Val de Loire, le muscadet est le vin le plus exporté (40% des exports, source : douanes). Le premier client étranger est le Royaume-Uni où il fait face à la concurrence de vins espagnols et néo-zélandais et aux difficultés générées par le Brexit (taxes douanières et complexités administratives).

La hausse du ratio TAA au cours de la décennie

s'explique par une baisse de la consommation plus marquée que la diminution tendancielle des volumes produits. Cette moindre consommation (cf. zoom ci-dessous) s'annonçant comme structurelle (évolution des habitudes alimentaires), le ratio TAA doit être interprété au regard de stocks importants et précisé par couleur. Les campagnes actuelles d'arrachage du vignoble pour répondre à la crise qui frappe la filière devraient avoir pour effet une diminution de la production, qu'elle soit nationale ou ligérienne. Dans la région Pays de la Loire, la réduction de la taille du vignoble est avant tout observée en Loire-Atlantique depuis le début des années 2020

+ Zoom sur ... la déconsommation : moins d'acheteurs, qui achètent en moindre quantité et moins souvent

Le marché du vin est très concentré avec 7% des acheteurs pour 50% des volumes. D'après les données INSEE relatives à la déconsommation, la part des boissons alcoolisées dans les dépenses des ménages diminue au profit des boissons non alcoolisées : en 2018, les ménages consacrent 2,9 % de leur budget aux boissons alcoolisées consommées à domicile, quand cette part était de 6,4 % en 1960. La consommation de vins a baissé de 70 % en 60 ans. Elle diminue de 2 % par an depuis 2020 (avec la consommation à domicile qui a baissé de 20 % en 7 ans). Cette déconsommation est multifactorielle. Les campagnes de santé publique (loi Evin, prévention des risques de cancer liés à la consommation d'alcool), les phénomènes sociaux (dry January, mouvement #SoberLife, Mocktail, etc.) influencent la consommation ou la déconsommation. La jeune génération s'oriente vers des vins plus légers, et estime le produit élitiste de par la complexité de la filière (multiples acteurs et labels) mais aussi de par son prix. Le conditionnement (bouteilles plus petites) accompagne les évolutions sociétales avec des familles monoparentales. Autre facteur, l'inflation qui entraîne une baisse du pouvoir d'achat. Le report s'effectue vers des boissons plus accessibles que ce soit par le prix, le conditionnement, ou la correspondance au goût du consommateur (la bière ou autres boissons non alcoolisées).

Cette déconsommation est moins marquée dans le bassin du Val de Loire du fait de la diversité (vins tranquilles et pétillants, rouge/rosé/blancs : les pétillants, rosés et blancs résistent mieux que le vin rouge) et la nature des vins produits (vins plus légers qui se boivent frais lors d'occasions festives, comme le rosé, le blanc ou le crémant).

La production de vins désalcoolisés fait partie des pistes pour répondre à la nouvelle demande mais, au-delà de l'évolution (voire la révolution) identitaire que cela implique chez les producteurs, son coût est plus élevé ainsi que son impact écologique.

La consommation mondiale de vin continue de fléchir. Des stocks se sont accumulés pendant la crise du covid et l'inflation pèse sur le pouvoir d'achat. On constate une polarisation du commerce international, avec d'un côté des vins « super premium » (prix élevé et réservé aux connaisseurs) et de l'autre des vins destinés à des buveurs occasionnels pour qui les appellations ont peu de sens. Le défi est donc grand pour les régions productrices, entre s'adapter à la demande ou rester fidèles à leurs traditions.

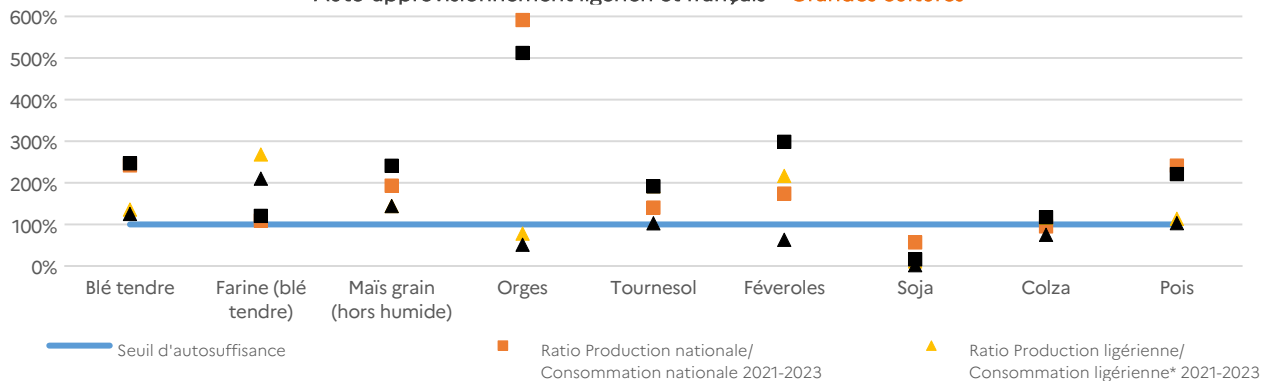
(Source FranceAgriMer/Kantar – Wordpanel – étude sur les boissons alcoolisées)



Grandes cultures

Les Pays de la Loire : contributeurs sur diverses productions, une évolution favorable de productions sur 10 ans dans un contexte de diminution de la consommation française et ligérienne

Auto-approvisionnement ligérien et français – Grandes cultures



En termes d'auto-approvisionnement (TAA), la situation nationale de la filière grandes cultures a tendance à se détériorer, exception faite de l'orge, du pois et du soja. Pour l'orge et le pois, la production a augmenté en dix ans plus vite que la consommation, ce qui explique l'amélioration du ratio. Pour le soja, l'augmentation du ratio s'explique par une production en hausse (255 %) et une consommation en baisse (-5 %) sur la période. Ces augmentations de production en pois et en soja reflètent une tendance nationale de la valorisation des protéines végétales pour être concurrent au niveau du marché mondial.

La région Pays de la Loire semble mieux se maintenir sur le TAA, avec une augmentation du ratio pour l'ensemble des cultures, sauf le maïs où le ratio reste constant (144 % sur les deux périodes).

Dans le détail, la production ligérienne augmente pour l'ensemble des cultures sauf le maïs (baisse de 18 %) qui constitue une variable d'ajustement pour les éleveurs bovins (transfert maïs fourrage vers maïs grains ou inversement). La consommation augmente également pour le blé tendre (+0,4 %), l'orge (+18 %) le soja (+263 %) et le pois (+12 %) mais à un rythme moins soutenu que la production.

A l'inverse, la consommation diminue pour la farine (-7 %), le tournesol (-25 %), les féveroles

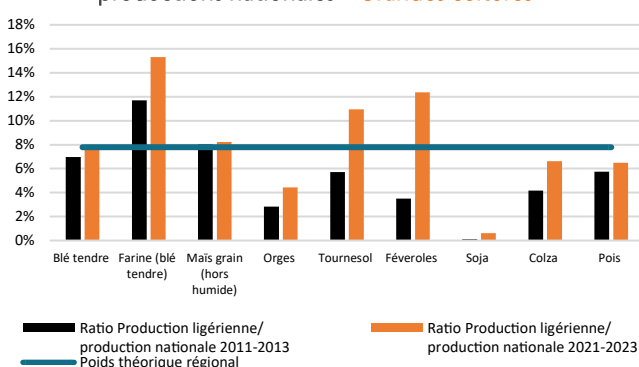
mécaniquement le TAA.

La concentration des moulins dans la région explique également l'amélioration du TAA pour la farine. En effet, les Pays de la Loire sont la première région meunière de France.

De plus, certains ratios bas en production résultent de contraintes techniques et territoriales, notamment pour le soja, qui n'est pas une culture historiquement adaptée aux conditions pédoclimatiques des Pays de la Loire. Cependant, avec les récentes évolutions climatiques, cette culture pourrait tendre à devenir plus envisageable dans certaines zones.

Par ailleurs, pour l'ensemble des productions étudiées, la contribution des Pays de la Loire à la production nationale a progressé en dix ans. Cinq cultures atteignent ou dépassent désormais le seuil théorique de production régionale : le blé tendre, la farine, le maïs, le tournesol et la féverole. La production nationale de ces cultures diminue pour l'ensemble de ces cultures alors qu'elle augmente pour les Pays de la Loire (hors maïs) d'où l'importance de plus en plus forte de la région dans la production nationale. Concernant le maïs, la production locale diminue de façon moins marquée que la production nationale.

Évolution de la contribution de la production ligérienne aux productions nationales – Grandes cultures



Il est cependant nécessaire de rappeler que ces productions sont très dépendantes des aléas climatiques et que la tendance observée ces dernières années est d'obtenir une bonne récolte une année sur deux. Par exemple en 2023, la récolte a été bonne en général tandis qu'en 2024, la récolte a été globalement très mauvaise à l'exception du maïs. La variable d'ajustement pour la filière est l'export, les besoins domestiques (meunerie, fabrication d'aliments du bétail, IAA, etc.) étant globalement couverts, y compris les mauvaises années.

(-40 %) et le colza (-17 %), ce qui améliore

Les annexes



Les données :

Production 1000 t	Pays de la Loire : Production 2011-2013	Pays de la Loire : Production 2021-2023	Variation en %	France : Production 2011-2013	France : Production 2021-2023	Variation en %	Ratio A 2021-2023	Ratio B 2021-2023	Ratio C 2021-2023	Ratio D 2021-2023
Viandes rouges										
Viande bovine	259	222	-14%	1 480	1 367	-8%	16%	92%	15%	262%
Viande ovine	2,6	3	16%	90	84	-6%	4%	55%	2%	35%
Viandes blanches et œufs										
Viande porcine	244	233	-5%	2 172	2 158	-1%	11%	101%	11%	191%
Volaille	449	389	-13%	1 821	1 585	-13%	25%	82%	20%	353%
Œuf coquille (équivalent)	112	185	65%	858	1 022	19%	18%	103%	19%	327%
Produits laitiers										
Lait de vaches équiv. (x 1 000 000 l.)	3 638	3 753	3%	24 017	23 752	-1%	16%	96%	15%	266%
Crème conditionnée	ND	ND	/	434	514	18%	/	130%	/	/
Fromages (hors fondus)	ND	ND	/	1 252	1 182	-6%	/	99%	/	/
MGS (Beurre et Margarine, MGA)	ND	ND	/	351	356	2%	/	65%	/	/
Poudre de lait écrémé	106	117	10%	458	501	9%	23%	334%	78%	1 368%
Poudre de lactosérum	121	108	-11%	610	457	-25%	24%	169%	40%	699%
Yaourts	319	275	-14%	2 301	1 980	-15%	14%	87%	12%	211%

Détail des ratios :

$$[\text{Ratio A} = \frac{\text{Production ligérienne}}{\text{Production nationale}}]$$

$$[\text{Ratio B} = \frac{\text{Production nationale}}{\text{Consommation nationale}}]$$

$$[\text{Ratio C} = \frac{\text{Production ligérienne}}{\text{Consommation nationale}}]$$

$$[\text{Ratio D} = \frac{\text{Production ligérienne}}{\text{Consommation ligérienne}}]$$

Sources :

- données Douanes : flux import et export
- données SSP/FAM (production et consommation) : bilans d'approvisionnement
- recensements de la population (INSEE)
- sources complémentaires pour certaines filières spécifiques
- FranceAgriMer
- ND : Donnée non disponible

Les données :

Production 1000 t	Pays de la Loire : Production 2011-2013	Pays de la Loire : Production 2021-2023	Variation en %	France : Production 2011-2013	France : Production 2021-2023	Variation en %	Ratio A 2021-2023	Ratio B 2021-2023	Ratio C 2021-2023	Ratio D 2021-2023
Légumes										
Tomates (fraîches et transf.)	82	76	-8%	773	690	-11%	11%	38%	4%	73%
Pomme de terre (conso.)	26	39	49%	5 255	6 876	31%	1%	213%	1%	21%
Salades yc. Mâche	60	59	-1%	417	303	-27%	20%	73%	14%	251%
Carottes	16	16	5%	590	669	13%	2%	88%	2%	37%
Poireaux	29	18	-38%	166	167	1%	11%	91%	10%	171%
Fruits										
Pommes de table	250	253	1%	1 625	1 450	-11%	17%	96%	17%	294%
Poires de table	10	16	61%	144	140	-3%	12%	67%	8%	138%
Raisin de table	0	0,17	/	50	42	-16%	0%	17%	0%	1%
Vins										
Tous vins (x 1000 hl)	1 644	1 485	-10%	45 186	43 733	-3%	3%	180%	6%	107%
Grandes cultures										
Blé tendre	2 470	2 686	9%	35 448	34 716	-2%	8%	242%	19%	136%
Farine (blé tendre)	511	605	19%	4 368	3 957	-9%	15%	109%	17%	268%
Maïs	1 213	998	-18%	15 139	12 138	-20%	8%	193%	16%	144%
Orges	288	521	81%	10 144	11 715	15%	4%	591%	26%	78%
Tournesol	96	135	40%	1 677	1 231	-27%	11%	140%	15%	192%
Féveroles	10	21	105%	288	168	-42%	12%	174%	22%	217%
Soja	0	3	2026%	112	398	255%	1%	57%	0%	11%
Colza	212	272	29%	5 066	4 113	-19%	7%	95%	6%	116%
Pois	33	40	23%	568	620	9%	6%	241%	16%	114%

Sources :

- données Douanes : flux import et export
- données SSP/FAM (production et consommation) : bilans d'approvisionnement
- recensements de la population (INSEE)
- sources complémentaires pour certaines filières spécifiques
- FranceAgriMer
- ND : Donnée non disponible

Consultez les données statistiques régionales du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire (MAASA) et de FranceAgriMer sur


DRAAF Pays-de-la-Loire
 Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/>

Pays de la Loire

16



SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : Participation des Pays de la Loire à la souveraineté
alimentaire nationale
Édition décembre 2025